

**Maître d'ouvrage : PREIGNAC (33)**

**Mission : Révision du POS en Plan Local d'Urbanisme**

**Equipe : METROPOLIS, atelier d'urbanisme (mandataire) / CHARLOT, paysagiste / BIOTOPE, environnement**

**Calendrier : approbation en mars 2017**

Suite à l'annulation du précédent Plan Local d'Urbanisme, la commune de Preignac était de nouveau gérée en matière d'urbanisme par un Plan d'Occupation des Sols datant de la fin des années 80. La procédure s'est donc faite dans un contexte d'urgence pour limiter au maximum le nombre de mois durant lesquels la commune serait paralysée. Il s'agit d'une commande spécifique puisque la mission consistait à reprendre une étude lancée quelques années plus tôt avec un autre cabinet d'études. Le travail a donc nécessité une actualisation des données et à un apport de compléments très ciblés au diagnostic puisque l'état initial de l'environnement n'avait pas fondamentalement évolué.

La procédure s'est parfaitement achevée par l'approbation du PLU avec la nécessité d'alerter tout au long de la procédure la maîtrise d'ouvrage des évolutions majeures du code de l'urbanisme qui étaient alors en cours afin que l'esprit du projet reste en parfaite adéquation avec le sens de la loi.

